

Présentation des mesures adaptées dans le cadre de la refondation de l'Education Prioritaire dans le contexte du collège Montgaillard

01/09/2015



Une intervention en 3 temps :

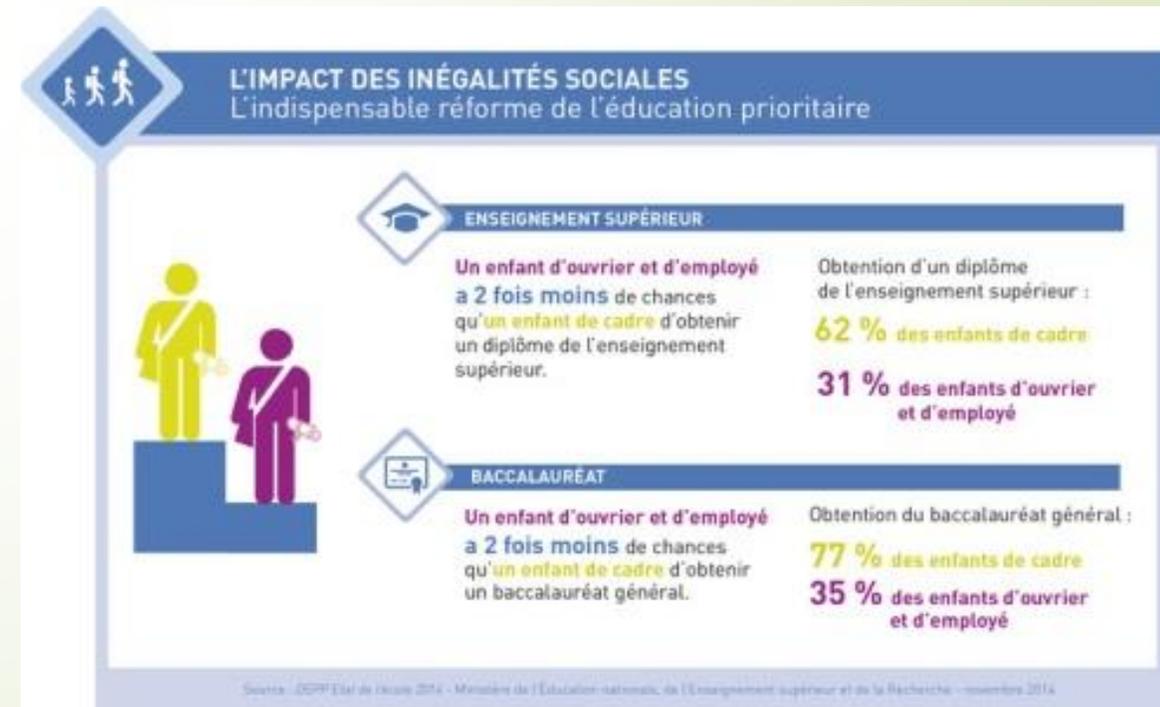
- I. Des éléments pour comprendre la refondation de l'Education Prioritaire (EP)
 - I. Les mesures clés de l'Education Prioritaire
 - II. Le référentiel de l'Education Prioritaire
- 

Des éléments pour comprendre la refondation de l'éducation prioritaire



La refondation de l'École en marche

- La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École concrétise l'engagement de faire de la jeunesse et de l'éducation la priorité de la Nation
- La circulaire de rentrée 2013 note que malgré les efforts des personnels, les écarts se creusent entre les élèves scolarisés (en EP et hors EP)
- **Organisation des Assises**
De l'éducation prioritaire en 2013



La refondation de l'École en marche

➤ En 2013:

Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013
d'orientation et de programmation
pour la refondation de l'école de la
République



➤ En 2014 :

- Mise en place du conseil école-collège
- Consultation sur le nouveau socle
- Conférence nationale sur l'évaluation
- Refondation de l'éducation prioritaire

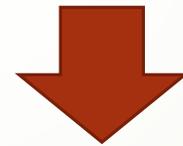
La refondation de l'École en marche

- La circulaire de rentrée 2014 : l'éducation prioritaire va devoir réduire les écarts autour de trois objectifs :
 - 1) Mieux accompagner les élèves dans les apprentissages
 - 2) Constituer des équipes éducatives formées, stables et soutenues
 - 3) Instaurer un cadre propice aux apprentissages



Ce qui aboutit à :

- **Création d'un référentiel de l'éducation prioritaire**
- **Création des réseaux d'éducation prioritaire (REP) et des réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) qui seront des lieux privilégiés d'innovation pédagogique ouvrant la voie à la réussite de tous les élèves.**



**LA REFONDATION DE L'EDUCATION PRIORITAIRE EST DONC
AVANT TOUT PEDAGOGIQUE**

La carte de l'éducation prioritaire

21 REP+ (147 écoles) et 24 REP (140 écoles)

Nouvelle carte des réseaux d'éducation prioritaire

Cliquer fait apparaître/disparaître les réseaux - Pointer un nom de réseau affiche sa composition (collège, écoles)

REP+ REP

Bassins d'éducation et de formation

- NORD
- EST
- OUEST
- SUD-OUEST
- SUD-EST

En savoir plus

- ▶ [Refondation de l'Éducation prioritaire](#)
- ▶ [Rencontres interacadémiques Réunion-Mayotte](#)

Archives

Réseaux d'éducation prioritaire de l'année 2014-2015



La refondation de l'éducation prioritaire

Présentée le 16 janvier 2014, elle vise avant tout à favoriser la réussite scolaire de tous les élèves grâce :

- ❑ à la recherche de pratiques éducatives et pédagogiques répondant aux difficultés rencontrées dans les réseaux ;
- ❑ au développement d'une culture du collectif, du travail en équipe.

La refondation de l'éducation prioritaire

Elle entraîne des implications
concrètes sur la vie de
l'établissement et
pour l'enseignant

REFONDER L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Être enseignant dans l'éducation prioritaire en 2015

SOUTIEN ET FORMATION
Des mesures pour mieux adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves

- Référentiel des pratiques efficaces
- + 3 jours de formation continue par an (REP+)
- Un tuteur pour accueillir les enseignants débutants

RÉMUNÉRATION et CARRIÈRE
Des incitations fortes pour stabiliser les équipes et reconnaître l'investissement professionnel

- 1156 €** indemnité annuelle versée actuellement à tous les enseignants de l'éducation prioritaire
- +50%** pour tous, à partir de 2015 pour ceux qui exercent dans les réseaux les plus difficiles
- +100%** une indemnité supplémentaire pour les enseignants qui assument des fonctions d'intérêt collectif
- un avancement facilité : accès prioritaire à la hors-classe et un accès privilégié à la classe exceptionnelle

CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT
Du temps pour travailler autrement et développer une culture du collectif

- Des coordonnateurs pour appuyer le travail en équipe
- En REP+, une organisation du service qui permet de consacrer davantage de temps pour le travail en équipe et le suivi des élèves (pondération du temps de service d'enseignement)

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - septembre 2014

Trois axes de progrès



- Des **pratiques pédagogiques adaptées** AUX difficultés rencontrées par les réseaux (prise en charge des difficultés dès le plus jeune âge, accompagnement et suivi renforcés pour les élèves, usage du numérique...)
- Des mesures concernant les **ressources humaines** (du temps pour le travail en équipe, des enseignants spécifiquement formés, accompagnés et soutenus, des incitations fortes pour stabiliser les équipes...)
- Une **amélioration de l'animation des réseaux et du climat scolaire** en éducation prioritaire (une amélioration du pilotage grâce aux projets de réseaux, des adultes supplémentaires dans les établissements pour améliorer le climat scolaire, une école ouverte aux parents, ...).



Axe 1 : des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire.

Une réforme des programmes et des pédagogies autour d'une redéfinition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture visant à mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages

Axe 1 : des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire.

- ❑ **Mesure 1.** La scolarisation des moins de 3 ans dans chaque réseau
- ❑ **Mesure 2.** « Plus de maîtres que de classes » dans chaque école
- **Mesure 3.** Un accompagnement continu jusqu'à 16 h 30 pour les élèves de sixième
- **Mesure 4.** L'extension du dispositif D'Col dans tous les collèges de l'éducation prioritaire
- **Mesure 5.** Développer l'ambition et la curiosité des élèves pour les aider à construire leur parcours 😊
- ❑ **Mesure 6.** Le développement d'internats de proximité pour les collégiens



Axe 2 : des équipes éducatives formées, stables et soutenues

***Le renforcement des équipes de l'éducation
prioritaire au cœur de la démarche de refondation***

Axe 2 : des équipes éducatives formées, stables et soutenues

■ **Mesure 7. Du temps pour travailler ensemble en REP+**

- au collège : **une heure et demi par semaine** (54 heures)
- en primaire : **18 demi-journées** (54 heures)

■ **Mesure 8. Un plan de formation continue et d'accompagnement pour l'éducation prioritaire**

- 3 jours de formation annuels garantis dans les réseaux les plus difficiles
- des experts de terrain pour accompagner les équipes
- Un tutorat pour les nouveaux enseignants

□ **Mesure 9. Des incitations fortes pour stabiliser les équipes**

- Une rémunération plus attractive grâce à des indemnités revalorisées
- Un parcours en éducation prioritaire qui sera valorisé dans la carrière
- Des affectations ciblées d'après les besoins locaux et le projet éducatif



Axe 3 : un cadre propice aux apprentissages

Importance de créer des conditions pour que les élèves et les enseignants se sentent bien à l'école ou au collège

Axe 3 : un cadre propice aux apprentissages

- **Mesure 10. Des projets de réseau pérennes construits sur la base des meilleures pratiques**

Le **référentiel** servira de base pour construire les projets de réseaux et faire évoluer les pratiques pédagogiques. Les moyens alloués sur cette base seront garantis pour une durée de 4 ans.

- **Mesure 11. Un fonds académique pour financer des actions pédagogiques et l'animation des réseaux**

- **Mesure 12. Un accueil des parents pour mieux les associer à la vie de l'école**

- **Mesure 13. 500 assistants de prévention et de sécurité supplémentaires pour améliorer le climat scolaire**

- **Mesure 14. Un infirmier scolaire supplémentaire dédié aux écoles et un assistant social, dans les réseaux les plus difficiles**

Comment et pourquoi utiliser le temps de pondération?

- Ce temps s'utilisera en fonction des décisions des pilotes du réseau (Chef d'Établissement, IA-IPR référent, IEN)
- C'est un temps qui va servir à **travailler autrement** : travail en équipe, travail sur le réseau, mise en place d'innovations et d'expérimentations pédagogiques
- C'est aussi un temps qui va servir à **se former**
- C'est un temps qui va permettre aux enseignants **d'améliorer leurs pratiques pédagogiques** pour faire réussir les élèves

Le référentiel de l'éducation prioritaire





Un référentiel pour l'éducation prioritaire

- Il **offre le cadre** structurant de *principes d'actions* à mettre en œuvre dans les réseaux, organisés en six priorités (15 thématiques et 78 items)
- Il **constitue un guide** pour la construction / révision des projets de réseau, de la maternelle à la troisième
- Il **vient en complément** du diagnostic posé par les équipes.
- Il **est également une référence** en vue de l'auto-évaluation du projet de réseau et de son évolution.



Un référentiel pour l'éducation prioritaire

Il présente

- **des recommandations et dispositifs pédagogiques et éducatifs,**
- **des modalités de travail,**
- **des mesures relatives au pilotage et à l'accompagnement des équipes.**



Un référentiel pour l'éducation prioritaire

Il concerne les différents acteurs du réseau

- **pour les enseignants**, il éclaire les priorités à mettre en œuvre auprès des élèves et définit les objets de travail en équipe ;
- **pour les pilotes**, il indique les axes prioritaires, guide l'élaboration et l'évaluation du projet ;
- **pour les corps d'inspection**, il permet d'accompagner les équipes et de définir les besoins de formation ;
- **pour les responsables académiques**, il structure les échanges avec les pilotes et dégage les orientations de la formation ;
- **au niveau national**, il structure les remontées de terrain et définit les objets de la formation des formateurs académiques..

La réforme de l'EP est basée sur un référentiel

AGIR AUTOUR DES SIX PRIORITÉS DU RÉFÉRENTIEL

1 Maîtriser le lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement

2 Conforter une école bienveillante et exigeante

3 Coopérer avec les parents et les partenaires



4 Favoriser le travail collectif

5 Soutenir, former et accompagner les personnels

6 Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

AGIR AUTOUR DES SIX PRIORITÉS DU RÉFÉRENTIEL

1 Maîtriser le lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement

2 Conforter une école bienveillante et exigeante

3 Coopérer avec les parents et les partenaires



4 Favoriser le travail collectif

5 Soutenir, former et accompagner les personnels

6 Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

➔ **Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun**

- I. Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines
- II. Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
- III. Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
- IV. Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements

AGIR AUTOUR DES SIX PRIORITÉS DU RÉFÉRENTIEL

1 Maîtriser le lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement

2 Conforter une école bienveillante et exigeante

3 Coopérer avec les parents et les partenaires



4 Favoriser le travail collectif

5 Soutenir, former et accompagner les personnels

6 Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

➤ Conforter une école bienveillante et exigeante

- I. Projets et organisations pédagogiques et éducatives
- II. Evaluation des élèves
- III. Suivi des élèves

AGIR AUTOUR DES SIX PRIORITÉS DU RÉFÉRENTIEL

1 Maîtriser le lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement

2 Conforter une école bienveillante et exigeante

3 Coopérer avec les parents et les partenaires



4 Favoriser le travail collectif

5 Soutenir, former et accompagner les personnels

6 Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

➤ **Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**

I. **Coopération avec les parents**

II. **Coopération avec les partenaires**

AGIR AUTOUR DES SIX PRIORITÉS DU RÉFÉRENTIEL

1 Maîtriser le lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement

2 Conforter une école bienveillante et exigeante

3 Coopérer avec les parents et les partenaires



4 Favoriser le travail collectif

Soutenir, former et accompagner les personnels

Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

► Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

I. Confiance partagée

II. Réussite des élèves

III. Analyse partagée

IV. Co-intervention, pluridisciplinarité voire inter-niveaux

AGIR AUTOUR DES SIX PRIORITÉS DU RÉFÉRENTIEL

1 Maîtriser le lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement

2 Conforter une école bienveillante et exigeante

3 Coopérer avec les parents et les partenaires



4 Favoriser le travail collectif

5 Soutenir, former et accompagner les personnels

6 Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

➤ **Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels**

I. Accueillir et soutenir les nouveaux personnels

II. Formation continue : partir des besoins des équipes

III. Accompagnement

AGIR AUTOUR DES SIX PRIORITÉS DU RÉFÉRENTIEL

1 Maîtriser le lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement

2 Conforter une école bienveillante et exigeante

3 Coopérer avec les parents et les partenaires



4 Favoriser le travail collectif

5 Soutenir, former et accompagner les personnels

6 Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

➤ **Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux**

I. Pilotage triparti

II. Evaluation

III. Valorisation du travail et communication

1- LIRE, ECRIRE, PARLER, ENSEIGNER EXPLICITEMENT POUR UNE MAITRISE DU SOCLE COMMUN

(4 thématiques - 14 items)

► 1.1 Lire, écrire, parler pour apprendre

1.1.1 Enseignement structuré de la langue orale dès la maternelle, co-construit et si possible co-animé

1.1.2 Situations de productions d'écrits régulières au CP

1.1.3 Productions écrites et orales dans toutes les activités et tous les niveaux d'apprentissages

1.1.4 Travail spécifique en équipe sur la lecture et l'écriture

1.2 Travailler les connaissances et les compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités

1.2.1 Travail soutenu en mathématiques pour un réinvestissement en résolution de problèmes

1.2.2 Dimensions culturelles et historiques des savoirs

1.3 Enseigner explicitement

1.3.1 Explicitation systématique des objectifs de travail

1.3.2 Explicitation systématique des procédures d'apprentissage

1.3.3 Vérification régulière de la compréhension

1.3.4 Pratique régulière de la co-présence enseignante en classe (dispositif PMC)

1.4 Mettre en œuvre des stratégies éprouvées

1.4.1 Organisation des enseignements en adaptant la durée des séquences aux objectifs pédagogiques

1.4.2 PPRE et groupes de besoins à l'issue d'évaluations diagnostiques régulières

1.4.3 Usage du numérique

1.4.4 Travail en groupes hétérogènes

2- CONFORTER UNE ECOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE (3 thématiques - 17 items)

► 2.1 Projets et organisations pédagogiques et éducatives

2.1.1 Hétérogénéité des classes

2.1.2 Accompagnement du travail personnel

2.1.3 Bien-être et bon climat scolaire

2.1.4 Continuité école-collège

2.1.5 Lutte contre l'absentéisme et le retard

2.1.6 Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel

2.1.7 Accueil des moins de trois ans

► 2.2 Evaluation des élèves

2.2.1 L'erreur comme étape nécessaire de l'apprentissage

2.2.2 Evaluation bienveillante qui repose sur des objectifs exigeants

2.2.3 Evaluations diagnostiques en CP, CM1 et 5ème (entrée dans un nouveau cycle)

2.2.4 Projets collectifs et devoirs communs

2.2.5 Brevets blancs (en troisième ; 2 fois par an)

► 2.3 Suivi des élèves

2.3.1 Groupe prévention contre le décrochage scolaire (GPDS)

2.3.2 Commission de suivi des élèves en grande difficulté

2.3.3 Coordonnateur par niveau dans le second degré

2.3.4 Suivi des élèves en difficulté : dans la classe prioritairement

2.3.5 Organisation de tutorats

3- UNE ECOLE QUI COOPERE AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES (2 thématiques - 12 items)

► 3.1 *Coopération avec les parents*

3.1.1 Espace réservé et rencontres conviviales

3.1.2 Entretien personnalisé et **visite** de l'école ou **du collège** en amont de la PS, du CP, de la 6ème

3.1.3 Journées « Portes ouvertes »

3.1.4 Rencontres individuelles avec les familles pour la remise des évaluations ou du bulletin

3.1.5 Formation des enseignants à la communication avec les parents

3.1.6 Formation des représentants de parents sur le rôle des différents conseils (de classe, d'école...)

3.1.7 Actions d'information et d'échanges avec les parents dans les écoles et les collèges

► 3.2 *Coopération avec les partenaires*

3.2.1 Liens avec les associations péri-éducatives

3.2.2 Relations du coordonnateur avec le délégué du préfet et le référent du projet de réussite éducative

3.2.3 Relations avec les services sociaux et de santé

3.2.4 Relations des pilotes avec la mairie, le conseil général, la police

3.2.5 Relations du DASEN avec les collectivités territoriales

4- FAVORISER LE TRAVAIL COLLECTIF (6 items)

- 4.0.1 Construction, mise en œuvre et évaluation collégiale du projet de réseau
- 4.0.2 **Temps de travail en équipe institués dans les emplois du temps**
- 4.0.3 Détermination des objectifs pédagogiques du travail en équipe
- 4.0.4 Identification des objectifs de travail du suivi des élèves
- 4.0.5 **Appui sur des instances existantes**
- 4.0.6 **Temps de travail consacré aux relations premier et second degré**

5-ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, SOUTENIR ET FORMER LES PERSONNELS (3 thématiques - 13 items)

► 5.1 *Accueillir et soutenir les nouveaux personnels*

5.1.1 Entretien d'information pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau

5.1.2 Entretiens préalables pour les missions spécifiques

5.1.3 Accueil des personnels arrivant sur le réseau en amont de la rentrée scolaire

5.1.4 Rencontres régulières des personnels de direction avec les enseignants arrivant dans le réseau

► 5.2 *Formation continue*

5.2.1 Mise à disposition de ressources nationales

5.2.2 Problématisation des situations professionnelles et confrontation à des références théoriques

5.2.3 Usages pédagogiques du numérique et outils de formation en ligne

5.2.4 Besoins et organisation du programme de formation dans le projet de réseau

5.2.5 Prise en compte de la diversité des parcours professionnels

5.2.6 Mise en œuvre d'au moins une action de formation par réseau, chaque année

► 5.3 *Accompagnement*

► 5.3.1 Accompagnement extérieur (formateur ou chercheur) pour au moins un projet du réseau

► 5.3.2 Visites conseil par les corps d'inspection

► 5.3.3 Suivi personnalisé des enseignants rencontrant des difficultés

6- RENFORCER LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DES RESEAUX (3 thématiques - 16 items)

► 6.1 Pilotage et fonctionnement du réseau

6.1.1 **Un comité de pilotage avec tous les partenaires au moins deux fois par an**

6.1.2 **Un coordonnateur par réseau avec une lettre de mission**

6.1.3 **Rencontres régulières des pilotes auxquelles est associé le coordonnateur**

6.1.4 Projet de réseau établi pour quatre ans en fonction du référentiel et des analyses locales

6.1.5 **Relations bien établies entre le collège et le lycée**

6.1.6 La SEGPA développe sa mission d'inclusion

6.1.7 L'IA-IPR est présent au comité de pilotage

6.1.8 **Le remplacement des enseignants est assuré au mieux**

► 6.2 Evaluation

6.2.1 Mise en œuvre d'une démarche d'auto-évaluation basée sur le référentiel

6.2.2 Développement des références aux tableaux de bord

6.2.3 Suivis de cohortes avec les CIO

6.2.4 Suivi des résultats du réseau

► 6.3 Valorisation du travail et communication

6.3.1 Exposition des travaux d'élèves au moins une fois par an

6.3.2 Sollicitation de la presse locale

6.3.3 **Cérémonie de remise de valorisation des progrès et des réussites des élèves**

6.3.4 Valorisation des projets et des résultats sur les sites internet institutionnels

Des ressources pédagogiques sur

éduscol
Portail national des professionnels de l'éducation





Questions de l'auditoire



Merci de votre attention!